



charte des bonnes pratiques d'élevage

IDENTIFICATION

ENVIRONNEMENT

SANTÉ DU TROUPEAU

ALIMENTATION

QUALITÉ DU LAIT

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ

La Charte
s'empare
de la question
de la sécurité
en élevage



Une fois
complété,
ce document
fait office
de document
unique

TRAME DE DOCUMENT UNIQUE POUR UN ÉLEVAGE BOVIN

DATE DE LA DERNIÈRE
MISE À JOUR

___ / ___ / ___

PERSONNES TRAVAILLANT
SUR L'EXPLOITATION :

ACTIVITÉS PRINCIPALES
ASSOCIÉES :

A PRIS CONNAISSANCE
DU DOCUMENT (DATE)

LE DOCUMENT UNIQUE, UNE EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

LA CHARTE S'EMPRE DE LA QUESTION DE LA SÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



DES CHIFFRES ALARMANTS

La prévention des risques est un objectif essentiel pour limiter les accidents et améliorer les conditions de travail. Ainsi, depuis 2012, les professionnels de la Charte ont souhaité renforcer les exigences en matière de sécurité et ont intégré une rubrique qui vise à assurer la sécurité des personnes et à savoir analyser les risques sur l'exploitation (point 5.7).

La Charte est une opportunité pour s'interroger sur ses conditions de travail, sur les risques auxquels on peut être exposé et de réfléchir à des actions de prévention pouvant être mises en place.

32

victimes d'accidents
mortels en 2011
dans des exploitations
de bovins (chefs
d'exploitation)

1900 €

c'est le coût moyen
d'un accident de travail
avec/sans arrêt
en 2012

13000 €

c'est le coût moyen
d'un accident grave
non mortel
en 2012



“ En effectuant un traitement des animaux au cornadis, j'ai reçu un coup de tête d'une de mes vaches, ce qui m'a fait perdre l'équilibre et tomber sur le béton. Bilan : sérieuses commotions au niveau des côtes, un bras cassé et 20 jours d'arrêt de travail. Si j'avais pris le temps de réfléchir à de meilleures conditions d'intervention pour ma sécurité, comme la mise en place d'une cage de contention par exemple, j'aurais été protégé des coups de l'animal. ”

À QUOI SERT LE DOCUMENT UNIQUE ?

Le document unique d'évaluation des risques précise toutes les situations de travail susceptibles de causer des accidents ou d'engendrer des maladies professionnelles et les mesures de prévention prises ou à prendre.

Il doit être rempli à des moments stratégiques de la vie de votre exploitation :

- au moins une fois par an pour sa mise à jour ;
- lors d'un accident ou après un incident ;
- lors de la mise en place de nouveaux ateliers, lors de la conception des bâtiments ou encore à l'acquisition de nouveaux matériels, ...

Il doit être porté à la connaissance des associés, salariés et stagiaires de l'exploitation.





LES 3 OBJECTIFS DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES :



- **Evaluer les risques sur son exploitation et mettre en œuvre les mesures correctives**
- **Sécuriser l'éleveur dans ses interventions :**
manipulation des animaux, traite des vaches etc.
- **Assurer la sécurité des intervenants :**
salarié, stagiaire, chauffeur laitier, acheteur d'animaux, vétérinaire etc.

5 BONNES RAISONS DE REMPLIR SON DOCUMENT UNIQUE :



- **Protéger la santé et assurer la sécurité des personnes**
- **Contribuer à la performance de l'exploitation**
- **Favoriser le dialogue social**
Le document unique permet de concevoir et de comprendre ensemble la façon la plus sécuritaire d'exécuter le travail.
- **Répondre à une exigence réglementaire depuis le 7 novembre 2002**
Cette exigence demande que toute exploitation qui emploie de la main d'œuvre (temps plein, temps partiel, service de remplacement, salarié de Cuma, stagiaire rémunéré ou non) tienne à jour un document unique d'évaluation des risques (code du travail).
Il doit être présenté en cas de contrôle de l'inspection du travail et en cas d'accident du travail.
- **Répondre à l'exigence 5.7 de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage.**

À VOUS DE JOUER



Si vous n'avez pas déjà réalisé le document unique pour votre exploitation, complétez les tableaux des pages suivantes qui reprennent les chapitres de la Charte : l'alimentation des animaux, la santé du troupeau, ...



Pour vous aider, certaines situations de travail à risque concernant l'atelier bovin ont déjà été identifiées à titre d'exemple. Elles apparaissent en typographie manuscrite.

La liste de ces situations n'est évidemment pas exhaustive. A vous de la compléter et de l'adapter à votre exploitation.

Il doit être mis à jour régulièrement pour être valide et efficace.

ATTENTION : ce document doit reprendre l'ensemble des ateliers de l'exploitation, c'est-à-dire toutes les activités : céréaliculture, autres ateliers d'élevage, entretien des bâtiments et du matériel, etc. (Des pages vierges en fin de document sont disponibles à cet effet).

RÉALISER SON DOCUMENT UNIQUE EN 7 GRANDES ÉTAPES

En partenariat avec la MSA, la Charte vous propose d'adopter la méthodologie suivante pour l'évaluation de vos risques.



ATTENTION :

Il est essentiel d'associer à cette réflexion l'ensemble des personnes effectuant les différents travaux réalisés sur votre exploitation.

ÉTAPE 1



Listez les différentes situations de travail au sein de l'exploitation

Des pages dédiées aux situations générales ainsi qu'aux postes santé, alimentation, qualité du lait, bien-être et environnement sont déjà prévues dans le document. Des pages vierges vous permettront d'ajouter des situations de travail non décrites dans la Charte.

ÉTAPE 2



Identifiez les situations à risques

Pour chaque situation de travail, identifiez les risques en observant le travail effectué et en dialoguant avec les personnes qui le réalisent. Reportez ces risques dans la colonne dédiée à cet effet.

ÉTAPE 3



Identifiez les mesures de prévention possibles

A chaque situation de travail présentant un risque, identifiez les mesures de prévention possibles permettant de supprimer ou réduire le risque. Reportez-les dans le tableau.

ÉTAPE 4



Si cette mesure de prévention existe sur votre exploitation, cochez la case correspondante.

ÉTAPE 5



Évaluez les risques pour chaque situation de travail



Risque peu fréquent
Et/ou conséquences faibles



Risque relativement fréquent
Et/ou conséquences moyennes



Risque fréquent
Et/ou conséquences graves

- A chacune des situations de travail à risque, évaluez le niveau de risque, autrement dit la probabilité de survenue et la gravité potentielle de ce risque, à partir de l'échelle présentée dans le tableau ci-contre. Pour cela, tenez compte des mesures de prévention déjà existantes.

- Renseignez la colonne prévue pour l'estimation du risque. Les mesures de prévention pour les situations de travail les plus à risque doivent être prioritairement mises en place.

ÉTAPE 6



Identifiez les mesures de prévention à réaliser

- Si l'estimation du risque propre à une situation de travail nécessite la mise en place d'une mesure de prévention, cochez ou inscrivez (dans l'espace libre) la mesure de prévention à réaliser que vous envisagez.
- Précisez la date de mise en place prévisionnelle de la mesure de prévention.

ÉTAPE 7



Renseignez la date de mise en place des mesures de prévention

Lorsque la mesure de prévention aura été mise en place, précisez la date de réalisation dans le tableau.



PRINCIPAUX DANGERS OU POINTS D'ALERTE REPÉRÉS SUR MON EXPLOITATION

Après avoir rempli le document unique (pages suivantes), reportez ici les principaux dangers ou points d'alerte que vous avez mis en avant.

RISQUE IDENTIFIÉ	MESURE À METTRE EN PLACE	DÉLAI



Urgences :	
Pompiers :	
Personne à prévenir :	
Médecin :	
Vétérinaire :	
Electricien :	
Plombier :	
Associés :	

SITUATIONS GÉNÉRALES

MISES À JOUR

DATE

DATE

DATE

DATE

DATE

**Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.**

En gras, les situations à risque ou mesures de prévention identifiées dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION À RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
MANIPULATION DES ANIMAUX PAR L'ÉLEVEUR OU PAR UN INTERVENANT TIERS : • ALIMENTATION DES ANIMAUX • CIRCULATION DES ANIMAUX • TRI DES ANIMAUX • ISOLEMENT D'UN ANIMAL • TRAITEMENTS SANITAIRES • MISE À L'HERBE • ENLÈVEMENT MÈRE-VEAU • LORS DU VÉLAGE • BOUCLAGE DES VEAUX • REBOUCLAGE D'UN ADULTE • INTERVENTION PAR UN TIERS : - TRAITEMENTS VÉTÉRINAIRES - CHARGEMENT D'ANIMAUX	Piétinement / écrasement	Port de chaussures de sécurité	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
	Bousculade, chargement, choc, coups de corne ou de pattes	Équipement de contention (Cage, cage à veaux mobile, parc, couloir...)	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Quai de chargement	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Lieu d'isolement aménagé (box, infirmerie, pâture...)	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Formation : comportement animal, soins éleveur-infirmier, manipulation et contention des bovins	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Information des personnes intervenant sur les animaux	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Écornage des animaux	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Repérage et réforme des taureaux et vaches au comportement agressif	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Intervention à 2 sur l'animal	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Isolément du veau de la mère par une barrière en cas d'intervention sur l'un des deux animaux	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
CIRCULATION SUR L'EXPLOITATION : ÉLEVEUR ET INTERVENANT TIERS	Chutes, glissades de la personne	Installation de garde-corps et barres de sécurité	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Aménagement des accès	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Bottes antidérapantes	☐	☐  ☐  ☐	☐		

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A REALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
		Rangement des locaux	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Absence de fuites d'eau	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Sabler ou saler l'hiver	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Mettre des passages d'homme	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
PORT DE CHARGES		Utilisation d'un chariot porte seaux	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
MANIPULATION DE MATÉRIEL		Utilisation d'un monte-charge	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		S'informer et respecter les consignes d'utilisation de chaque matériel	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
GÉNÉRAL	Incendie	Affichage des consignes et numéros d'appel d'urgence	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Répartition des extincteurs sur tout le bâtiment	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Révision des extincteurs	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Interdiction de fumer à proximité des matières inflammables	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Electrification / explosion due au gaz	Vérification des installations, notamment celle du tank à lait	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Tenue vestimentaire adaptée (cheveux attachés, pas de vêtement ample ou volant...)	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Stress, surmenage		☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		

Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.

En gras, les situations à risque ou mesures de prévention identifiées dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION À RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le : Réalisée le :
2-1 / 2-3 SOIN DES ANIMAUX	Transmission de maladies Animal > Homme	Réalisation des prophylaxies	☐	☐ ☐ ☐	☐	
	Coupure, injection accidentelle	Port de gants anti-coupures	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Utilisation de matériel aseptisé ou désinfecté	☐	☐ ☐ ☐	☐	
			☐	☐ ☐ ☐	☐	
			☐	☐ ☐ ☐	☐	
2-4 ISOLEMENT D'UN ANIMAL	Transmission de maladies Animal > Homme ou infections transmissibles	Formation / information	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Port de gants	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Pâture ou enclos séparé pour les animaux malades	☐	☐ ☐ ☐	☐	
			☐	☐ ☐ ☐	☐	
			☐	☐ ☐ ☐	☐	
2-5 NETTOYAGE / DÉSINFECTION DES INSTALLATIONS	Transmission de maladies Animal > Homme ou infections transmissibles	Nettoyage régulier	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Désinfection	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Dératisation	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Pédiluve - grille - brosse - eau	☐	☐ ☐ ☐	☐	
			☐	☐ ☐ ☐	☐	

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
2-6 GESTION DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES	Ingestion accidentelle	Stockage dans une armoire à pharmacie	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
	Ingestion accidentelle en cas de produit transvasé dans une bouteille	Stockage dans un local fermé propre et rangé	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Laisser les produits dangereux dans leur bouteille ou emballage d'origine	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
2-8 ELIMINATION DES CADAVRES	Transmission de maladies Animal > Homme ou infections transmissibles	Isolément des cadavres et avortons	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Appel immédiat de l'équarisseur	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Élimination des placentas	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
2-8 ELIMINATION DES DÉCHETS VÉTÉRINAIRES	Coupures/ingestion	Utiliser un collecteur à déchets de soin à risque infectieux (boîte jaune pour aiguilles, seringues, lames...)	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		

**Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.**

En gras, les situations à risque ou mesures de prévention identifiées dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION À RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
3-1 FABRICATION DES ALIMENTS	Risque mécanique d'utilisation du matériel agricole (coursroies, vis sans fin, entraînement, broyeur etc.)	Désactivation de la prise de force	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Carter de protection	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Mise et maintien en conformité du matériel	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Signalétique du danger	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Bruit créant des troubles auditifs par le travail répété à côté d'une meuleuse / broyeuse bruyante	Bouchons d'oreilles ou casque	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
3-2 DISTRIBUTION DES FOURRAGES	Poussières pouvant créer des troubles respiratoires par le travail répété à côté d'une meuleuse / broyeuse	Porter un masque	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Franchissement d'obstacle	Aplanir les irrégularités	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Marquages au sol	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Conception tubulaire	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Choc par retour de barrière	Réduire les dénivellés	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Emplacement optimisé de la nurserie	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
3-3 STOCKAGE DES ALIMENTS	Traitement chimique des céréales Produits toxiques (moississures)		☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Ensevelissement		☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Trappement de la main		☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
3-4 ABREUVEMENT	En bâtiment : glissades	Faciliter l'accès à l'abreuvoir	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	En pâture : retournement tracteur et tonne à eau	Matériel vérifié et en bon état (freins)	☐	☐ ☐ ☐	☐		
3-5 LIVRAISON D'ALIMENTS			☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Ecrasement	Silo scellé sur dalle bétonnée	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Manœuvre des camions facilitée Personne sur le trajet	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Accès au silo facile	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Adaptation de la vitesse du camion	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Risque électrique	Silo éloigné des lignes électriques	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		

Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.

En gras, les situations à risque ou mesures de prévention identifiées dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION À RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
5-1 ENTRETIEN DES LITIÈRES	Projection de cailloux par la pailleuse	Paillage avec isolement du troupeau	☐	☐ ☐	☐		
		Eloignement des tiers	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
5-2 AMBIANCE DANS LE BÂTIMENT	Mauvaise luminosité	Dispositif d'éclairage adapté	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Poussières	Port d'un masque	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Aménagement des entrées/sorties d'air	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
5-3 EMBARQUEMENT DES ANIMAUX	Aire de chargement non adaptée	Aire stabilisée pour le camion	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A REALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
5-4 ECORNAGE DES JEUNES BOVINS	Coup de tête, de pattes	Ebourgeonnage en utilisant les méthodes préconisées	☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Dispositif de contention adapté	☐	☐ ☐ ☐	☐		
	Coup de cornes, de pattes		☐	☐ ☐ ☐	☐		
		Administration de tranquillisant/antalgique sous prescription vétérinaire	☐	☐ ☐ ☐	☐		
5-4 ECORNAGE DES BOVINS ADULTES		Cage de contention	☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		

Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.

En gras, les situations à risque ou mesures de prévention identifiées dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION À RÉALISER	MISE EN PLACE	Réalisée le :
6-1 CIRCULATION DANS L'EXPLOITATION	Chutes de plain-pied Glissades Collision / choc	Sol de la cour stabilisé et rangé	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Aire de stockage du matériel	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Repérage et mise en évidence des obstacles, voire élimination si possible	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Eclairage des lieux	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Sécurisation du travail en hauteur (échelle de silo etc.)	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
PRÉSENCE D'UN CHIEN	Morsure	Attacher le chien / enclos	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Aire de déchargement	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Silo accessible facilement	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Accès dégagés et carrossables	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Circuit ne nécessitant pas de manœuvre	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
6-2 STOCKAGE DES EFFLUENTS	Contamination du milieu	Balisage possible en cas de chantier	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Étanchéité des bâtiments d'élevage	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Étanchéité des ouvrages de stockage des déjections et effluents	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Matérialisation d'une zone interdite d'accès en dehors des périodes d'épandage	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Aire de stockage dédiée à l'abri des intempéries et du soleil	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
6-3 STOCKAGE DES ENGRAIS	Incendie		☐	☐  ☐  ☐ 	☐		

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
6-3 EPANDAGE DES ENGRAIS ET EFFLUENTS	Renversement - Risque chimique par contact avec la peau ou respiration	Port des équipements de protection	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
	Ecrasement par l'épandeur lors de l'attelage	Lecture des étiquettes	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
6-4 UTILISATION DU PULVÉRISATEUR	Risque chimique	Équipement remis en sécurité	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
	Risque chimique	Eau propre à disposition	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Réglage du pulvérisateur	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
6-5 STOCKAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES	Risque chimique, respiration des émanations toxiques	Certiphyto valide	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
	Ingestion accidentelle en cas de produit transvasé dans une bouteille	Local ou armoire de stockage des phytosanitaires identifiés, aérés, étanche aux produits et fermé à clé	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		laisser les produits dangereux dans leur bouteille ou emballage d'origine	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
6-6 GESTION DES DÉCHETS PRODUITS SUR L'EXPLOITATION	Accident avec le camion de ramassage		☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Aire de stockage dédiée	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Stockage des déchets dans des endroits dédiés et identifiés	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
	Contamination avec les déchets dangereux		☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
	Éclaboussures d'acide	Respect des protocoles de rinçage et stockage	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		

Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.

En gras, les situations à risque ou mesures de prévention identifiées dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION À RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le : Réalisée le :
TRAITE	Luminosité trop faible	Dispositif d'éclairage adapté	☐	☐ ☐ ☐	☐	
	Nuisances sonores	Local salle des machines (pompe à vide)	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Vérification des pulseurs	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Bouchons d'oreilles/casque / isolation phonique	☐	☐ ☐ ☐	☐	
	Problèmes musculaires ou aux articulations		☐	☐ ☐ ☐	☐	
	Coups de patte lors du brûlage de poils	Utilisation d'un brûle-poils à canne longue	☐	☐ ☐ ☐	☐	
	Mauvaise posture lors de la mise en place de la canne à lait	Introduire la canne à lait par le trou d'homme	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Utiliser un escabeau	☐	☐ ☐ ☐	☐	
	Posture inadaptée	Plancher amovible pour être à la bonne hauteur par rapport au quai	☐	☐ ☐ ☐	☐	
			☐	☐ ☐ ☐	☐	
4-1 ENTRETIEN ET INTERVENTION SUR LA MACHINE À TRAIRE	Court circuit - Électrification	Contrôle annuel de la machine	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Extincteur	☐	☐ ☐ ☐	☐	
	Coupure de courant	Lampe de poche accessible	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Groupe électrogène	☐	☐ ☐ ☐	☐	
		Présence d'un disjoncteur différentiel en état de marche	☐	☐ ☐ ☐	☐	

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
4-2 MAINTENANCE ET RANGEMENT DE LA LAITERIE ET DE LA SALLE DE TRAITE	Glissades, chutes	Sol antidérapant	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Boîtes antidérapantes			☐		
		Rangement de la salle de traite	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Accès facile au tank à lait	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
4-3 ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE RÉFRIGÉRATION DU LAIT	Blessures	Vérifier l'installation et la conception du local tank (tuyauterie, poulies, marches...)	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Accessibilité du matériel	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Rangement du matériel	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
			☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
4-4 NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DU MATÉRIEL DE TRAITE	Risque chimique - Projection	Protocole d'utilisation des produits d'entretien	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Vérification de la pompe	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Zone de stockage des bidons lessiviels avec bac de rétention	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Protocole phase de traite / phase de lavage	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
4-5 NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX	Risque chimique	Equipement de protection - Stockage des produits dans un lieu approprié	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Régler la température de l'eau (pour éviter les brûlures) - Port de gants	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Identification du produit et affichage des consignes	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Aménagement des abords (cf. point 6.D).	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
COLLECTE DU LAIT POUR LA LAITERIE/LE CAMION CITERNE	Ecrasement	Connaitre les horaires de ramassage pour anticiper une éventuelle co-activité sur le site	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Dalles anti-dérapantes	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Glissades et chutes du chauffeur	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		
		Rangement des locaux	☐	☐  ☐  ☐ 	☐		

Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.

AUTRES SITUATIONS DE TRAVAIL

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION À RÉALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
TRACTEUR RELIÉ À UN OUTIL	Blessure avec outils en mouvement	Ne pas descendre du tracteur sans avoir désactivé la prise de force	☐	☐	☐		
	Ecrasement	Décrochage automatique Cardant protégé	☐	☐	☐	☐	
		Bip de recul Calles pour remorques	☐	☐	☐	☐	
CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT DE BALLES RONDES	Ecrasement par les bottes	Tracteur avec cabine	☐	☐	☐	☐	
DECHARGEMENT DES BALLES RONDES AVEC UN CHARGEUR APRES PRESSAGE	Roulement non contrôlé d'une balle ronde sur une route	Sol stable et plat Travailler à plat	☐	☐	☐	☐	
			☐	☐	☐	☐	
FAUCHAGE	Coupure	Tablier de protection, bavette	☐	☐	☐	☐	
ENSILAGE : DÉCHARGEMENT DE LA REMORQUE	Écrasement	Vérifier l'état de la remorque	☐	☐	☐	☐	
TRAVAUX AVEC UN CHARGEUR SUR LE TRACTEUR	Retournement / écrasement	Mettre un contrepoids à l'arrière du tracteur et travailler dans le sens de la pente	☐	☐	☐	☐	
ENSILAGE : TASSAGE DU SILO	Écrasement	Arceaux de sécurité	☐	☐	☐	☐	
	Renversement du tracteur	En silo taupé : travail plutôt dans le sens de la largeur mais prudence pour passage en longueur inévitable	☐	☐	☐	☐	
		En silo couloir : travail plutôt dans le sens de la longueur	☐	☐	☐	☐	
ENSILAGE AU CHAMP	Hâchage par l'ensileuse, écrasement	Interdire l'accès à la machine en marche	☐	☐	☐	☐	
	Passage sous ligne haute tension	Vérifier les hauteurs maximales	☐	☐	☐	☐	
			☐	☐	☐	☐	

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A REALISER	MISE EN PLACE Prévue le :	Réalisée le :
CONDUITE SUR ROUTE	Accident de la route	Dégager l'accès à la parcelle trop masqué	☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
		Respect du code de la route	☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
		Eclairage, gyrophare	☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
		Conduite en état de sobriété	☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
		Siège en bon état	☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
	Mal de dos Salissement de la chaussée	Avertissement (panneaux) et nettoyage	☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
			☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
			☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
			☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
			☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
			☐	 ☐  ☐  ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		
			☐	☐ ☐ ☐	☐		

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE	Réalisée le :
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		
			   ☐		☐		

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES			MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE	
								Prévue le :	Réalisée le :
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		

Pour être valable, ce document doit être rempli par vos soins.
Il doit être mis à jour lors des changements importants concernant
le travail ou les installations et au moins une fois/an.

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	
			☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	

SITUATIONS DE TRAVAIL	RISQUES	MESURES DE PRÉVENTION POSSIBLES	MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	ESTIMATION DU RISQUE EN FONCTION DES MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES			MESURES DE PRÉVENTION A RÉALISER	MISE EN PLACE	
								Prévue le :	Réalisée le :
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		
			☐	☐	☐	☐	☐		



charte des bonnes pratiques d'élevage

www.charte-elevage.fr

Ce document a été réalisé en partenariat entre la MSA et le Réseau Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage. Il est destiné aux éleveurs adhérant à la Charte. Pour adhérer, contactez votre technicien d'élevage (coopératives, laiteries, contrôles de performance, GDS, Chambres d'agriculture, GIE etc.).



santé
famille
retraite
services

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès du service de Santé Sécurité au Travail de votre MSA qui pourra vous proposer des formations ou tout autre accompagnement à la réalisation du document unique.



La FNSEA a développé un outil en ligne, SYSTERA, qui permet de remplir son document unique pour toutes les productions de votre exploitation. Contactez votre FDSEA pour plus d'information ou rendez-vous sur www.systera.fr.



ÉDITÉ PAR L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE - 149 RUE DE BERCY - 75595 PARIS CEDEX 12 - JUIN 2015 - REF : 0015601019 - ISBN : 978 - 2 - 36343 - 649 - 89782363436498
RÉALISATION BÉTA PICTORIS - CRÉDITS PHOTOS : HUMBERT - PONSARD/CIV - P. BOURGAULT, JC. COUTAUSSE, L. GUENEAU, C. HELSLY, F. JOLY/CNIEL - PHILIPPE3_FLYCKR

